

Le 12 mars 2025

**Décision de la Présidente
n° 26-2025**

Objet :

Aménagement des voiries et
espaces publics de l'écoquartier à
Millery

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DE LA CCVG

**La Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du
Garon,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°2025-02, en date du 28 janvier 2025, relative aux délégations consenties en application des dispositions des articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT,
- Vu la délibération n°97-2020, en date du 8 décembre 2020, approuvant les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage unique au profit de la CCVG pour l'opération d'aménagement des voiries et espaces publics de l'écoquartier
- Vu l'avis d'appel à concurrence publié sur le profil acheteur marchés-publics.info et sur le BOAMP sous la référence 25-3720 publiés le 13 janvier 2025,
- Ont été réceptionnées 12 offres pour à la date limite du 10 février 2025 à 12 heures,
- Vu le rapport d'analyse des offres établi selon les critères pondérés définis conformément au règlement de la consultation,

DECIDE

Article 1 : de conclure les marchés suivants :

Lot 1 Terrassement - VRD - Enrobés : le marché est attribué au groupement solidaire dont le mandataire est BEYLAT TP (sise Parc d'activité La Batonne, RD 315 69390 Millery, SIRET 823 976 063 00011) et le co-traitant SOTERLY (sise rue des coquelicots 69780 MOINS, SIRET 300 231 586 00029), pour un montant de 391 915 € HT (montant DQE).

Lot 2 Aménagements paysagers - Mobiliers : le marché est attribué au groupement solidaire dont le mandataire est NATURE (sise 24 chemin des

**Communauté de Communes de
la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr

Ronzières 69390 VOURLES, SIRET 334 629 078 00042), et les cotraitants sont :

- DURAND PAVAGE, sise LES PETITS BRUS – MIALAURE 43000 ESPALY SAINT MARCEL, SIRET 41762143000061
- LAQUET SAS, sise 643 ROUTE DE BEAUREPAIRE 26210 LAPEYROUSE MORNAY, SIRET 31420941200019

Pour un montant de 981 199.01 € HT (montant DQE).

Lot 3 Revêtement de sols béton : le marché est attribué au groupement solidaire dont le mandataire est LAQUET SAS (sise 643 ROUTE DE BEAUREPAIRE 26210 LAPEYROUSE MORNAY, SIRET 31420941200019) et le co-traitant NATURE (sise 24 chemin des Ronzières 69390 VOURLES, SIRET 334 629 078 00042), pour un montant de 273 550.74 € HT (montant DQE).

Lot 4 Maçonnerie : le marché est attribué à l'entreprise BEYLAT TP (sise Parc d'activité La Batonne, RD 315 69390 Millery, SIRET 823 976 063 00011) pour un montant de 96 400 € HT (montant DQE).

De signer les marchés correspondant et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution.

Article 2 : Le délai d'exécution est de 10 mois dont un mois de préparation, il débute à compter de la notification du marché.

Article 3 : Le Directeur Général des Services de la collectivité et Monsieur le Chef du Service Comptable de Givors sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire.

Fait à Brignais,

La Présidente, Françoise GAUQUELIN